

terme de sa carrière et, pourvu qu'il vive, nous le verrons encore dans cette Chambre pour répandre, proclamer et soutenir la doctrine et les principes conservateurs.

Si ce n'est pas paraître prendre trop de liberté, je raconterai à la Chambre une petite anecdote. Voici. Il y a plusieurs années, dans la bonne vieille ville de Québec, alors que, proportionnellement aux Canadiens français, les Irlandais n'étaient pas aussi nombreux qu'à l'heure actuelle, ces derniers, en l'absence de leurs ennemis héréditaires du nord de l'Irlande, avaient l'habitude, le 17 mars, de se chamailler avec les Canadiens français. En une circonstance, un Irlandais qui, de bonne heure le matin, s'était mis en route, armé de son gourdin, pour revendiquer ses droits et proclamer la supériorité de sa race, rentra chez lui plus tôt qu'on ne l'y attendait, les deux yeux au beurre noir, le corps contusionné et dans un état lamentable. A sa moitié qui lui demandait ce qui lui était arrivé, il répondit: "Thim Frinch is improving." On peut en dire autant du parti conservateur dans la province de Québec. En 1917, nous avions trois députés. Nous n'en avions pas un seul en 1921. Nous en comptons quatre dans cette Chambre; mais, plus que cela, nous avons augmenté d'environ cent mille le vote populaire en faveur des candidats conservateurs.

M. POWER: Qui a eu l'œil au beurre noir?

M. WHITE (Mont-Royal): Si l'honorable député tient à le savoir, je crois que c'est l'ancien représentant d'York-Nord. Le ministre de la Justice a fait un éloge servile de son chef; il a dit à la Chambre qu'il possédait, plus qu'à aucune époque dans le passé, la confiance du parti libéral, et j'ai vu dans les journaux qu'à un caucus de ce parti on avait adopté une résolution de confiance en son chef. Un ancien membre du Gouvernement,—j'allais dire un membre de l'ancien Gouvernement, mais il s'agit d'un ancien membre du Gouvernement,—M. Marler, autrefois de St-Laurent-St-George, Montréal, adressa la parole, le jour de l'An, au club de Réforme, à Montréal. En cette circonstance, il a excédé toute mesure en déclarant que, une fois sa carrière terminée, M. Mackenzie King, passerait dans l'histoire comme le plus grand premier ministre que le Canada ait jamais eu. Pauvre sir Wilfrid Laurier! Eut-il été présent en esprit à cette réunion du jour de l'an au club de la Réforme, il aurait fort bien pu s'écrier, à l'instar de Rip Van Winkle, lorsque ce dernier revint des Catskills après son long sommeil et constata que, dans son village natal,

personne ne le reconnaissait et qu'on avait même oublié son nom: "Mon Dieu, comme on nous oublie vite!"

Or, monsieur, m'est avis que les paroles que j'ai empruntées à Addison pourraient très bien s'appliquer à moi-même pour les observations quelque peu décousues que je viens de faire. Mais je reviens à la moelle, à toute la substance de l'amendement, c'est-à-dire que l'attitude du Gouvernement constitue une violation des principes constitutionnels et des usages parlementaires. C'est là-dessus, et là-dessus seulement que le vote doit porter. Vous avez sans doute, monsieur l'Orateur, lu un ouvrage de publication récente, dû à la plume de lord Ullswater, mieux connu sous le nom de très honorable James W. Lowther, pendant plus de quinze ans Speaker de la Chambre des communes d'Angleterre, qui eut l'amabilité de venir au Canada pour présenter à cette Chambre le fauteuil dont vous, monsieur l'Orateur, rehaussez si bien l'éclat par votre courtoisie, votre haute compétence et votre rigoureuse impartialité. Le livre de lord Ullswater, intitulé: *Commentaries of a Speaker*, est parsemé d'anecdotes amusantes, dont l'une me paraît s'appliquer très bien à la situation d'au moins deux partis dans cette Chambre. Il rapporte une annonce parue dans un coin obscur d'un journal de Londres et ainsi libellée: "Perdu, un chien épagneul répondant au nom de Ben, mais avec moins d'empressement à 'Dam you, come here'."

Je me hâte, monsieur l'Orateur, pour ne pas manquer aux convenances parlementaires, de substituer au mot cru que vous venez d'entendre l'onomatopée "Dang", quand même l'intérêt du récit de lord Ullster devrait perdre au change. En lisant cela, je n'ai pu me défendre de faire un rapprochement entre le Gouvernement et le parti progressiste qui tient entre ses mains le sort du ministère, si bien que ce dernier ne peut se maintenir ni faire adopter quelque mesure que ce soit sans l'assentiment des progressistes. C'est Ben et son maître; car telle est l'attitude du Gouvernement vis-à-vis du parti progressiste. Convient-il que le ministère actuel passe dans l'histoire avec cette réputation d'abjecte soumission?

L'hon. E. M. MACDONALD (ministre de la Défense nationale): Nous venons d'entendre un très intéressant discours de la part d'un vétéran de la politique (M. White, Mont-Royal). Au nom de nos collègues de la droite, je souhaite la bienvenue à l'homme distingué qui vient de rentrer dans la vie parlementaire, laquelle ne pourra que bénéficier de ses précieux services.

Je regrette toutefois qu'il ait laissé entièrement de côté l'objet de la question, qui